

Une première systématique des évaluatifs en français

Paul Pupier

Volume 26, Number 1, 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/603144ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/603144ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pupier, P. (1998). Une première systématique des évaluatifs en français. *Revue québécoise de linguistique*, 26(1), 51–78. <https://doi.org/10.7202/603144ar>

Article abstract

Value words (or evaluatives) seem to have been a neglected topic in North American linguistics. This article offers a survey of evaluatives in French. After a brief characterization of evaluatives, I will show that, contrary to some reasonable expectations, they are not structured by the relation(s) of antonymy. Derivational morphology provides stronger correlations with axiological polarity. Suffixals can only bear a negative axiology, but this value is not inherent to the suffix, since, in many cases, it can be inherited from the word stem. Prefixes also have an axiological impact, which is not always a value reversal due to negation. Inside lexical units, values can be entailed or presupposed. Beyond the morpheme, there exist value-creating constructions, such as *N de N* expressions, and there is also a projection problem for axiology. We consider these axiological sites in succession, before turning to ironical utterances, and we show that the latter contain implicit value judgments.

UNE PREMIÈRE SYSTÉMATIQUE DES ÉVALUATIFS EN FRANÇAIS *

Paul Pupier
Université du Québec à Montréal

1. La marginalité des études axiologiques dans la linguistique dominante

Depuis au moins Austin (1965), il est admis par les philosophes que le langage ne doit pas seulement être considéré d'un point de vue vériconditionnel². Mais ce que Austin et ses continuateurs entendent par là est que, à côté des phrases pour lesquelles il est pertinent de se poser la question de savoir si elles sont vraies ou fausses, les langues contiennent d'autres types de phrases (les interrogatives, les exclamatives et même certaines énonciatives), pour lesquelles ne se pose pas cette question mais plutôt celle de savoir si ces phrases sont appropriées ou non dans les circonstances. En fait même, on peut se poser la question d'«appropriativité» pour toutes les phrases, alors même qu'on ne peut pas toujours se poser celle de leur valeur de vérité.

Il y a cependant un autre point de vue, le point de vue axiologique³, celui selon lequel, à côté des jugements de réalité ou de fait, comme dans (1), une langue permet d'exprimer des jugements de valeur, comme en (2).

* À Montréal, j'ai reçu des encouragements de Paul Bleton, de Gladys Benudis, de François Latraverse et de Paul Hirschbühler. Je remercie aussi Winfried Busse, Professeur à l'Université Libre de Berlin, de m'avoir rendu possible un séjour très enrichissant dans son département. Claude Muller, Professeur à l'Université de Bordeaux, m'a communiqué, par écrit, ses observations sur le français et j'ai intégré plusieurs d'entre elles à mon texte. Enfin, je dois à une évaluatrice anonyme de m'avoir signalé quelques erreurs (malheureusement, pas toutes, dit-elle) contenues dans une précédente version de cet article.

² Je ne parle ici que des philosophes qui n'ont pas perdu contact avec la logique de leur temps. Pour un Heidegger, par exemple, l'aspect vériconditionnel n'est certes pas le plus important dans le langage, cf. Heidegger (1959), mais ce penseur a, me semble-t-il, peu à apporter à une science empirique du langage.

³ Je signale immédiatement que *axiologie* et *axiologique* ne sont pas pris ici dans le sens que leur donnent André Martinet et son école fonctionnaliste.

(1) Luc est absent.

(2) Luc est beau.

S'il est des questions objectives, indépendantes des opinions du locuteur, celle de la valeur de vérité de (1) en est bien une. Par contre, décider si (2) est vraie, est généralement considéré comme l'appréciation subjective d'une qualité attribuable à Luc.

Certes, l'opposition entre jugements de valeur et jugements de réalité n'est pas toujours aussi nette qu'entre (1) et (2), comme le cas de *Il fait beau* peut nous le faire soupçonner. Il n'en reste pas moins qu'il existe nombre de cas clairs de jugements de valeur, et on admettra que (2) est de ceux-là. Que ces jugements de valeur appartiennent à un (super)ensemble flou n'enlève rien à leur identité.

Indépendamment de la tradition anglosaxonne d'analyse philosophique du langage, on remarque des philosophes «continentaux» (européens) qui ont étudié la question de la valeur et de son expression. Pour le français, on peut remonter à Goblot (1927)⁴ et, pour la période récente, mentionner le sociologue Raymond Boudon, cf. Boudon (1992a, b et 1995). Nous empruntons le mot *valeur* à cette tradition terminologique. Nous n'utilisons donc pas ce mot dans le sens (très particulier) qu'il a acquis dans la linguistique saussurienne: celui de position dans un système. Nous parlerons d'*expressions de valeur* ou, pour faire court, d'*évaluatifs*.

Parmi les linguistes, ceux de langue française et de langue anglaise semblent avoir peu théorisé sur l'axiologie (c'est-à-dire sur l'analyse des expressions de valeur). Kerbrat-Orecchioni (1977) a marqué la place de la connotation axiologique, mais sans entrer dans les détails. Depuis, les travaux dans la lignée de Ducrot et de Anscombe sur l'argumentation prennent en compte l'axiologie, mais ne portent pas directement sur elle, à ma connaissance. En langue allemande toutefois, les études sur l'axiologie (*Bewerten* ou *Bewertung*) se développent depuis plusieurs années⁵.

Le locuteur natif, *arbiter supremus*, reconnaît sans hésitation que certains énoncés sont favorables et d'autres défavorables, et, parallèlement, que certaines unités lexicales ont une valeur négative et d'autres une valeur positive. Dans nombre de cas le sentiment peut être assuré et robuste, même si pour d'autres les intuitions sont floues. En fait, le flou n'est pas particulier à l'axiologie. Il y a même des cas où les sujets parlants sont plus sûrs quant à la connotation axiologique d'une unité lexicale que sur sa dénotation. Qu'est-ce, au propre,

⁴ Je n'adopte pas ici sa conception du jugement de valeur.

⁵ Comme étude récente, citons Büchle (1995).

que *se vautrer*? À quelle position ou à quel mouvement ce verbe fait-il référence? Sa connotation, elle, est clairement péjorative. On se *vautre dans la concussion*, pour reprendre la citation de Céline offerte par le *Nouveau Petit Robert*. *Se vautrer dans le travail* serait une expression bizarre; *se vautrer dans les bonnes oeuvres* serait, au mieux, ironique. Après tout, il nécessite moins d'information pour reconnaître qu'une unité lexicale désigne quelque chose de «bien» ou de «pas bien» que pour savoir ce qu'elle dénote, comme on s'en aperçoit très vite dans une langue qu'on maîtrise mal.

Comme on le fait donc dans d'autres domaines de la linguistique, ce sont mes intuitions, telles que confirmées par celles de quelques autres personnes, que j'utiliserai (avec prudence) pour évaluer l'orientation axiologique des expressions. Je partirai des unités axiologiques minimales, dont je présenterai (pour la première fois à ma connaissance, pour le français) un inventaire systématique. De là, je tenterai d'établir l'orientation axiologique d'unités plus complexes, c'est-à-dire d'aborder la question de la compositionnalité axiologique. Finalement, je montrerai en quoi l'ironie ne se limite pas au rôle de défaire l'orientation axiologique d'un énoncé.

2. La difficulté d'une structuration axiologique du vocabulaire

La grammaire élémentaire et les dictionnaires notent que certains mots sont péjoratifs (*avare*), d'autres, au contraire, mélioratifs (*économe*). Plus généralement, on pourrait dire qu'il y a des mots de valeur clairement et intrinsèquement positive (*bon, économe*) et d'autres de valeur clairement et intrinsèquement négative (*mauvais, avare*). En effet, pour tous les francophones, les phrases (3) portent un jugement favorable, les phrases (4) un jugement défavorable:

(3) Luc est {bon/économe}⁶.

(4) Luc est {mauvais/avare}.

D'autres mots sont neutres, comme *table*, par exemple⁷. Nous marquons parfois l'orientation axiologique d'une unité lexicale par un exposant: *bon*⁺, *mauvais*⁻, *table*⁰.

Les choses ne sont pas si simples. À côté de mots clairement positifs et de mots clairement négatifs, il y en a dont l'orientation dépend des préférences, voire de l'idéologie, du locuteur/scripteur. C'est le cas de nombre de termes du vocabulaire politique. Ainsi le mot *libéral*, au Québec, par exemple, quand il a rapport à l'appartenance à un parti politique. Un antilibéral pourrait proférer la phrase suivante avec sincérité:

(5) Il a traité Luc de libéral⁻ (et il a {insulté/?félicité} Daniel aussi).

Quelqu'un de conviction opposée pourrait aussi bien dire:

(6) Il a appelé Luc un vrai libéral⁺ et il a félicité Daniel aussi.

Libéral ne semble donc pas avoir d'axiologie propre: il reçoit son axiologie négative du verbe *traiter de* (renforcé par *insulter*) en (5), et son axiologie

⁶ Je vois déjà se dresser l'objection. Un locuteur/scripteur qui dirait *Luc est économe* pourrait avoir une opinion très négative de Luc et de son esprit d'économie. Telle quelle cependant, la phrase (3) dit quelque chose de positif sur Luc. C'est la valeur par défaut de la phrase. Voir par exemple Joseph Dichy, "Les paralogismes qui font rire : les "lieux communs" Des *Avares* de Jâhîz" (in *Lieux communs, topoï, stéréotypiques, clichés*, p. 193) : "Les épîtres présentent des arguments pour et contre ce qui, aux yeux des uns, est avare, et sous la plume des autres, économie." En général, la valeur par défaut peut être modifiée par l'intonation, le cotexte, le contexte, la mimique (clignement d'oeil ou râclage de gorge, pour les francophones et les germanophones, cf. Weinrich (1966), critiqué par Lapp (1992), ou la gestuelle. Ce sont ces interprétants plus globaux que le sens de l'expression considérée qui permettent d'inférer l'antiphrase ou l'ironie. C'est à un stade ultérieur du calcul axiologique qu'on pourra déterminer si *Luc est économe* est une litote (pour *Luc est {pingre/gratteux}*), dit par exemple avec le genre de fausse bienveillance qu'on trouve chez un auteur comme Anatole France, ou chez Gibbon, selon Haiman (1990). Quand donc nous assignons une orientation axiologique à une expression, c'est une valeur par défaut (avant les effets d'ironie, par exemple). Il faut, bien sûr, distinguer l'adjectif seul de l'adjectif «modifié» par un adverbe : {*bien/très*} *économe* a plus de chances d'être ironique que *économe* tout court. L'adverbe de quantité (*bien, très*) introduit l'élément *judgmental* (comme on dirait en anglais). Nous verrons au § 9 que l'ironie, loin d'annuler l'axiologie, l'utilise.

⁷ Ce qui n'empêche pas que, même ce mot pourrait évoquer, pour telle ou telle personne, des choses agréables (un festin) ou désagréables (pour qui ferait une association mentale avec une table d'opération et... n'aurait pas d'intérêt particulier pour la chirurgie). Je trouve donc l'opinion suivante de Hare tout à fait exagérée : "almost every word in our language is capable of being used on occasion as a value-word (that is, for commending or its opposite); and usually it is only by cross-examining a speaker that we can tell whether he is so using a word." (1968, p. 79-80).

positive de *authentique* (renforcé par *féliciter*) en (6). Les mots *communiste*, *aristocrate*, et bien d'autres termes politiques, peuvent ainsi changer leur orientation axiologique selon le cotexte et le contexte.

L'axiologie peut, de surcroît, changer d'une acception à l'autre du même mot. Ainsi, *libéral* quand il s'oppose à *autoritaire* a une connotation positive, tandis qu'on vient de voir qu'il n'a pas de connotation intrinsèque quand il désigne le parti politique. On retrouve le même phénomène avec *bourgeois*. Non seulement quand il s'agit de *préjugé* (mot négatif), mais même d'*opinion* (mot neutre), ce qui est *bourgeois* est mal vu. *Cuisine bourgeoise*, par contre, n'a (plus) rien de péjoratif. Je distinguerai les différents sens d'un même mot par des indices: *libéral*_j⁺ versus *libéral*_i, *bourgeois*_i⁻ versus *bourgeois*_j.

Malgré tout, il y a des effets de domination idéologique qui imposent telle ou telle axiologie à une unité lexicale donnée. Ainsi sont créés les tabous terminologiques sur des mots comme *nazi*, *fasciste* et surtout *raciste*, lesquels ne pourraient être revendiqués par un groupe que s'il était prêt à une provocation extrême. Imagine-t-on dans le Québec actuel *un Parti fasciste*, *un Parti nazi* ou *une Ligue raciste mondiale*⁸? Inversement, *démocrate* et *démocratique* sont des épithètes revendiquées par des camps qui s'opposent ouvertement les uns aux autres: *Démocratie chrétienne*, (*ex-*)*République démocratique allemande*, *Parti libéral démocratique* de Jirinovsky dans la Russie actuelle. (Cet exemple de *démocrate*, *démocratique* et de leurs traductions en allemand, italien, russe, anglais, etc., montre d'ailleurs que certains effets lexicaux de l'idéologie sont transculturels et translinguistiques.)

En somme, pour nombre d'unités lexicales (ou, du moins, pour telle ou telle de leur acception), on connaît leur orientation axiologique. Les dictionnaires consignent ce fait quand ils marquent tel ou tel lemme «péjoratif» ou «mélioratif». Pourtant, si l'axiologie se réduisait à deux (ou trois) listes de mots, on aurait des difficultés à comprendre comment les usagers de la langue peuvent avoir des intuitions aussi robustes (après tout) sur la valeur (positive ou négative) des mots et des énoncés dans lesquels ils entrent.

3. Axiologie et antonymie

L'axiologie est linguistiquement structurée à deux niveaux: au niveau lexical et à celui de la morphologie dérivationnelle. Du point de vue lexical, la

⁸ On remplacera les mots tabous par d'autres (par exemple, *raciste* par *suprémaciste*). Mais, une fois ces termes de remplacement reconnus comme euphémismes, ils peuvent eux-mêmes être tabouisés.

dualité de l'axiologie (favorable versus défavorable) nous invite à relier l'axiologie à l'antonymie (puisque la dualité est la propriété commune à tout ce qu'on a pu rassembler sous le concept d'antonyme). Il existe des antonymes axiologiquement chargés qui constituent un sous-ensemble des antonymes de degré. Les échelles de quantité sur lesquelles sont ordonnés les antonymes de degré semblent servir aussi d'échelles axiologiques quand ces antonymes de degré sont de connotations opposées. Ainsi, *compétent* et *incompétent* sont des antonymes de valeurs opposées. Ce sont aussi des antonymes de degré (de compétence), qui, en tant que tels, entrent dans des échelles⁹ comme les suivantes:

- (7) a. *très incompetent – incompetent – peu compétent – assez compétent – compétent – très compétent*
 b. *absolument incompetent – très incompetent...*

On observe les mêmes échelles où les degrés ne sont pas marqués par différents adverbes de quantité, comme en (7), mais par des lexèmes dont certains sont des intensifs relativement aux mots «de base», comme en (8).

- (8) *odieux... désagréable* versus *agréable... charmant*

Sur l'échelle de quantité (7a) (ou sur (7b), ou sur toute autre), tout terme à droite d'un autre représente une plus grande quantité de la propriété en question: quelqu'un d'*incompétent* a (quand même) plus de compétence que quelqu'un de *très incompetent*, etc. On pourrait dire aussi que, sur ce type d'échelle, tout terme à droite d'un autre est plus valorisé: *assez compétent* est plus valorisé que *peu compétent*. On serait alors tenté de parler d'échelles axiologiques. Mais on ne peut faire abstraction de la double orientation de l'axiologie: il est bizarre de dire que *très incompetent* soit plus **valorisé** que *absolument incompetent* (ou *désagréable* plus que *odieux*). Ce qui est exact est que *absolument incompetent* est plus **dévalorisé** que *très incompetent* (et *odieux* plus que *désagréable*) tandis que *très compétent* est plus **valorisé** que *compétent*. Deux échelles axiologiques de sens contraires se partagent donc l'échelle de quantité qui les supporte. De même, dans le cas illustré par (8), il est clair que *charmant* et *agréable* sont ordonnés sur l'échelle positive, tandis que *désagréable* et *odieux* sont ordonnés sur l'échelle négative. Le passage du positif au négatif ou inversement constitue cependant une zone grise: est-ce que *assez compétent* (non pas *assez compétent pour...*!) est positif ou négatif? Il n'en reste pas moins que,

⁹ La raison pour laquelle nous parlons d'échelles (au pluriel) pour une seule paire d'antonymes de degré (et leurs modifications) est que ces termes n'entrent pas nécessairement dans un ordre linéaire: présence d'ex aequos (*absolument incompetent* et *totalelement incompetent*) ou termes sur l'ordonnement desquels on hésite.

dans ce cas de figure, en l'absence de modification adverbiale, les antonymes axiologiquement chargés se répartissent nettement entre positifs et négatifs: c'est le cas pour *compétent* et *incompétent* ainsi que pour les exemples de (8).

Il n'arrive pas toujours cependant que l'échelle de quantité soit partitionnée en deux échelles axiologiques de sens opposés. Si l'on prend justement le champ sémantique de la quantité, on constate, en (9), que les noms mélioratifs et les noms dépréciatifs peuvent être mélangés tant du côté de la petite quantité que du côté de la grande quantité.

(9) a. petite quantité

[-valeur]: *pauvreté, insuffisance, manque, indigence, disette, raréfaction*

[0valeur] voire [+valeur]: *rareté (d'un bien économique)*

b. grande quantité

[+valeur]: *abondance (de qualités/?de défauts); richesse^(?)*

[-valeur]: *pléthore, grouillement*

Pour les adjectifs, on a, du côté de la grande quantité, d'une part le terme favorable *généreux*, et, d'autre part, les termes défavorables (*dépensier, prodigue, gaspilleur*). On a des séries parallèles dans les verbes: *donner* est le terme neutre (ou positif), *distribuer* est neutre, tandis que *gaspiller, dilapider, dissiper, claquer* sont des mots chargés négativement.

Un cas particulier est celui où l'antonymie se réduirait à l'opposition axiologique. Gsell (1979) parle ici d'antonymes de valeur («Wertantonyme»). Les antonymes de valeur sont donc des quasi-synonymes dont la seule différence dans le signifié est axiologique (et non dénotative). Selon Gsell, *avare* et *économe*, déjà mentionnés, seraient des antonymes de valeur: *avare* est négatif, tandis que *économe* serait positif, tout deux ayant en commun de signifier que la personne dépense peu. J'ajouterais l'exemple de *prolix*, négatif pour moi, qui se distingue ainsi de *prolifique* (ce dernier adjectif est positif ou, du moins neutre, quand on parle d'un auteur ou d'une oeuvre)¹⁰. Au Québec, *nationaux* se distingue de *nationaliste* essentiellement par sa connotation négative.

¹⁰ Les données présentées jusqu'ici amènent à penser que certaines unités lexicales contiennent une propriété axiologique («positif» pour quelques-uns, «négatif» pour d'autres). Si on fait abstraction de la géométrie des traits sémantiques, dans un modèle componentiel de la sémantique lexicale, on ne peut poser des sèmes connotationnels (axiologiques) à côté des sèmes dénotationnels (les sèmes ordinaires) que si la valeur différentielle d'un tel trait suffit à opérer la distinction entre deux unités lexicales. Selon une telle conception, *prolix* et *prolifique* auraient en commun le sème dénotationnel [a une production abondante] et seraient distingués par leur valeur pour le sème connotationnel: *prolifique* serait marqué [+valeur] et *prolix* [-valeur]. En ce qui concerne la paire *économe* – *avare* cependant, la distinction ne peut être formalisée de la même façon que si elle n'est pas déductible du sens dénotationnel de chacun des adjectifs. Je n'ai pas encore de réponse à cette question empirique.

À cause de l'existence des cas, illustrés en (9), où l'orientation axiologique est indépendante de l'orientation de quantité ainsi que de ceux des paires antonymiques où la distinction essentielle entre les membres de la paire serait axiologique, force est de constater que, au mieux, l'antonymie structure partiellement l'axiologie.

4. Les suffixes et terminaisons péjoratifs

Plutôt que ces corrélations de sens, peut-être que la forme elle-même nous donne un accès direct à l'axiologie. De fait, par exemple, on considère traditionnellement que le français, comme d'autres langues, a des suffixes péjoratifs: *-eux*, *-âtre*, *-ard*, *-asse* et *-aille*. La réalité n'est pas si simple, ne serait-ce que parce que, parfois, la péjoration semble héritée du radical du mot et que, par ailleurs, ce n'est pas toujours un véritable suffixe (mais une terminaison) qui marque la péjoration.

4.1 Le suffixe *-ard*

Le suffixe *-ard* est une bonne illustration. Les antonymes de valeur *chauffard* - *chauffeur*, cités par Calvet (1989), de même que *richard* - *riche*, ont toute la force de la paire minimale: c'est vraiment le suffixe *-ard* qui fait la différence. Par contre, pour les autres exemples mentionnés par Calvet, la péjoration se trouve déjà dans le radical des dérivés: *froussard*, *connard*, *revanchard*, *salopard* sont négatifs comme *frousse*, *con*, *revanche*. *Vantard* correspond à *se vanter*. Avec *pinard*, on a un mot simple, dont d'ailleurs il n'est pas sûr que l'éventuel caractère péjoratif ne soit lié à sa connotation (très) familière, dont l'incongruité dans certaines circonstances le rendrait alors péjoratif.

4.2 La terminaison *-eux*

Pour *-eux* aussi la situation est variée. Certes, on a des adjectifs nettement péjoratifs se terminant en *-eux*: *insidieux*, *odieux*. Mais il n'est pas clair, synchroniquement, qu'ils contiennent un suffixe *-eux*. Et si ce n'est pas le cas, on serait tenté de dire que leur voyelle (phonétique) finale n'est guère plus pertinente pour le sens que l'attaque de leur première syllabe. Dans les cas clairs de suffixaux en *-eux* (*hargneux*, *infectieux*, *merdeux*, *nauséeux*, *prétentieux*, *tourbeux*, et, pour certains francophones, *hideux*), c'est le nom de base (*hargne*, *infection*, *merde*, *nausée*, *prétention*, *tourbe*, et *hideur*, pour ceux qui

connaissent ce mot) qui désigne une réalité peu appétissante à divers égards¹¹. Le suffixe adjectival ne fait que conserver la valeur négative du nom de base. Pas étonnant donc qu'il y ait des suffixaux en *-eux* neutres axiologiquement, désignant des qualités d'objets matériels (*bulbeux, galbeux, écailleux, rocailleux*) et qu'il existe aussi des dérivés en *-eux* qui sont positifs, héritant eux aussi leur orientation axiologique du nom de base: *audacieux, gracieux, giboyeux, joyeux, mélodieux, merveilleux, miséricordieux, soyeux*. Quant aux noms en *-eux*, certains ne sont que légèrement péjoratifs: ainsi les noms québécois *patenteux, violoneux, quêteux*. Ils désignent celui dont l'activité n'a pas un caractère «officiel», donc moins prestigieuse dans l'opinion courante. Ainsi, le violoneux Jean Carignan a donné des récitals avec Yehudi Menuhin, mais certains ont pu y voir une entreprise de promotion du violoneux par le violoniste. Toujours au Québec, les adjectifs nominalisables, désignant des hommes, sont nettement péjoratifs. C'est le cas de *baveux*, et de termes politiques comme *fédéraleux, nationaleux* (s'opposant aux termes neutres *fédéraliste, nationaliste*).

4.3 Le suffixe *-asse*

Le suffixe *-asse* s'attache aux adjectifs comme aux noms. Tous les adjectifs en *-asse* sont péjoratifs, qu'ils soient déadjectivaux (*bonasse* et *savantasse* sont péjoratifs, tandis que *bon* et *savant* sont valorisés positivement; *fadasse* est pire que *fade*, *mollasse* pire que *mou*; *beigeasse* signifie, selon le *Nouveau Petit Robert*, «d'un vilain beige»), déverbaux (*dégueulasse*) ou dénominaux (*hommasse*), voire non dérivés (*cocasse* est pire que *comique*, disons). Pour les noms, les péjoratifs ne se limitent pas aux dérivés (*caillasse, chiasse, paillasse, paperasse, savantasse, vinasse*); des mots simples comme *crasse, mélasse, poufiasse* sont aussi axiologiquement négatifs. La péjoration est, pour ainsi dire, si forte pour *-asse* qu'elle s'étend à la terminaison (et ne se limite pas au suffixe). Certains francophones, ignorant le sens propre de *mélasse*, croient que ce mot désigne quelque chose comme de la merde. De plus, selon Dal (1991, p. 222), la productivité du suffixe *-asse* est liée à son caractère péjoratif; on pourrait, dit-elle, inventer un nom comme *chaisasse*, et ce mot désignerait une mauvaise chaise. Que dire pourtant de mots très courants comme ceux en (10), qui sont indubitablement neutres?

(10) *crevasse, cuirasse, terrasse*

Formellement, on pourrait soit les marquer comme exceptions, soit y analyser un suffixe *-asse₂*, homonyme du *-asse₁* péjoratif. Pourtant, on n'a peut-

¹¹*Spécieux* (dont l'orientation axiologique est opposée à celle de *spécial*) consitue une exception.

être pas besoin de poser un autre suffixe *-asse*, si l'on constate que les mots en (10) sont anciennement établis dans la langue, qu'ils n'ont plus de rapport sémantique nécessaire avec leur mot de base (la terrasse typique n'est pas en terre et je n'ai jamais vu de cuirasse en cuir). La suffixation en *-asse*, qui a opéré initialement dans les mots en (10) n'est plus productive: aujourd'hui, *crevasse*, *cuirasse*, *terrasse* ne seraient pas plus suffixaux que *brouette*.

4.4 Le suffixe *-âtre*

Le suffixe *-âtre* n'est pas productif pour les noms: dans *marâtre* (et *parâtre*, que le *Nouveau Petit Robert* trouve «figuré, vieux ou plaisant»), il s'attache à un allomorphe de la racine. On ne dit pas **mèrâtre*, ni **pèrâtre*. Au contraire, pour les adjectifs (ou les adjectifs transposés en noms: un *bellâtre*), la formation est régulière et productive. À part peut-être *opiniâtre*, ces adjectifs sont tous péjoratifs, comme en (11).

(11) *acariâtre*, *écolâtre*, *idolâtre*¹².

On dit bien que le suffixe *-âtre* indique l'atténuation, comme dans *douceâtre* et dans les adjectifs de couleur: *beigeâtre*, *blanchâtre*, *bleuâtre*, *brunâtre*, *grisâtre*, *jaunâtre*, *noirâtre*, *olivâtre*, *rosâtre*, *rougeâtre*, *roussâtre*, *verdâtre*, *violâtre*. Un mur *blanchâtre*, etc. n'est pas tout à fait blanc, etc. Mais, de surcroît, les incompatibilités en (12) montrent que les adjectifs en *-âtre* ne peuvent être juxtaposés ou coordonnés à des prédicats axiologiquement positifs.

- (12) a. *un splendide mur {blanc/??blanchâtre}*
 b. *une merveilleuse mer {bleue/??bleuâtre}*
 c. *une magnifique chevelure {rousse/??roussâtre}*
 d. *une voix {douce/*douceâtre} et merveilleuse*

Et ce n'est pas l'approximation en tant que telle qui induit la péjoration. En effet, on peut avoir *une merveilleuse mer bleu vert* et *une magnifique chevelure presque rousse*. En somme, les suffixaux en *-âtre* sont des péjoratifs. Si leur péjoration est faible, c'est peut-être dû à l'atténuation qu'ils expriment.

4.5 *-aille* comme suffixe et comme terminaison

Les noms en *-aille* (ou *-ailles*, pas *-ail!*) posent problème pour une théorie qui voudrait associer univoquement une axiologie à un suffixe. Qu'on ne puisse dégager un suffixe dans les mots en (13), il n'en existe pas moins d'indubita-

¹² Le *-âtre* n'a pas la même origine historique dans tous les adjectifs en (11). Cependant, qu'il s'agisse de suffixes ou de terminaisons différentes, leur connotation est clairement négative.

bles suffixaux en *-aille*. Dans les deux cas, a et b, distingués en (14), il s'agit de noms collectifs et de noms qui se différencient quant à leur axiologie selon ce qu'ils désignent.

(13) *boustifaille, canaille, mitraille, ouailles, ripaille, victuailles, volaille*

(14) Noms en *-aille*

a. neutres quand ils désignent...

... des objets inanimés (*broussaille, ferraille, futaille, grenaille, limaille, muraille, pierraille, rocaille, victuailles*)

... des êtres animés non humains (*volaille, ouailles*⁰⁷)

... un événement collectif (*mitraille*)

b. dépréciatifs,

a) toujours quand ils désignent des humains: *canaille, gueusaille, piétaille, prêtraille, racaille, truandaille, valetaille*.

b) parfois quand ils désignent de la nourriture: *mangeaille, boustifaille, ripaille, cochonnaille, poissonnaille*

4.6 -ouille

Yaguello (1989, p. 29) pose un «suffixe» féminin *-ouille*, qui, «tout comme *-aille*, est très productif pour former des noms injurieux, généralement utilisés pour désigner des hommes». Cette affirmation n'est certes pas contredite par l'existence de noms en *-ouille* axiologiquement neutres (*citrouille, douille, houille, patrouille*, etc.). Le problème (mais ce n'est pas un problème rédhibitoire) est que Yaguello présente *-ouille* comme un suffixe, alors qu'on ne voit pas ce que serait le radical dans des mots comme *andouille, fripouille, arsouille* ni dans les autres mots en *-ouille* énumérés dans Juilland 1965¹³. En revanche, le suffixe déverbal *-ouiller* est attesté dans des verbes comme *glandouiller*, dans l'idiolectal *dialectouiller*; cf. Céline (1944, p. 142), et dans mon dialecte familial (*critiquouiller*). Quel que soit son statut morphologique, *-ouille* est bel et bien péjoratif. On serait une fois de plus en présence d'une axiologie négative qui déborde le suffixe productif pour s'attacher à la terminaison homonyme.

¹³ Pas plus que dans *couille*, dont je signale au passage la bivalence axiologique : traiter quelqu'un de *couille* (plus couramment de *couillon*) est une insulte; mais avoir des *couilles* est apprécié (même chez Lady Thatcher !). *Couille(s)* en tout cas n'est pas neutre.

4.7 Y a-t-il des suffixes positifs?

C'est ce que semble vouloir dire ce commentaire tiré d'une évaluation anonyme du présent travail: «On peut par exemple corrélérer le marquage d'appropriation selon moi caractéristique du suffixe *-et(te)* à une axiologie positive.» Si l'alternance *-et (te)* dont il est parlé signifie qu'il s'agit de l'adjectif (au masculin et au féminin), je ne vois dans aucun de ces adjectifs dérivés que le suffixe *-et* le rende axiologiquement positif: par exemple, pas dans *gentillet*, *grasset*, *mollet*, *simplet*. (*Douillet* n'est pas plus positif que *doux*, si tant est qu'on fait aujourd'hui le lien entre les deux adjectifs.) Si, par contre, c'est des nominaux en *-ette* que parle mon critique, nombre d'entre eux sont certes des diminutifs (*maisonnette*, *sellette*, *tablette*, *tartelette*, etc). Ça ne les rend pas pour autant des hypocoristiques, et, en tout cas, pas des noms valorisés positivement. Contrairement à ce qu'a pu laisser penser une interprétation a priori appliquée à une poignée d'exemples, ni *-et* ni *-ette* ne présentent une corrélation significative avec «une axiologie positive». Ne voyant pas d'autres suffixes candidats à une telle corrélation, force nous est de répondre négativement à notre question du titre. Non, il ne semble pas exister en français de suffixe mélioratif.

5. Préfixes négatifs et autres structures négatives

Relativement à l'axiologie, les préfixes français se comportent différemment des suffixes. D'abord, il n'y a pas pour le début de mot de flou quant à l'identité morphématique de l'élément porteur d'axiologie, alors que, on vient de le voir, on ne sait pas toujours si en fin de mot l'élément péjoratif est un authentique suffixe ou une simple terminaison. Ainsi, nous n'allons parler que de préfixes (de morphèmes, en tout cas), pas de début de mot, par exemple. Deuxièmement, les suffixaux axiologiquement chargés sont d'orientation négative, alors qu'il existe des préfixaux qui sont axiologiquement positifs. Enfin, les suffixes ne changent pas l'orientation axiologique du radical alors que les préfixes négatifs peuvent renverser la connotation du mot de base.

5.1 Le préfixe *mé(s)-*

Parmi les préfixes du français, *mé(s)* porte, comme les suffixes axiologiquement marqués, une connotation négative. Ainsi dans: *mécompte*;

méconduire et ses dérivés (Belgique); *méconnaître, méconnaissable, méconnaissance; mécréant; médire, médisance, médisant; mégarde; méjuger* (mais valorisation possible du complément direct); (*se*) *méprendre, méprise; mépris, mépriser, méprisant; (se) mésallier, mésalliance; mécontente; mésestime, mésestimer.*

5.2 Le préfixe mal-

Mal- est un autre préfixe d'orientation négative. Plus nettement que pour *més-*, on peut distinguer les radicaux auxquels il s'attache en (a) neutres et (b) positifs.

- (15) a. Radicaux neutres: *malfaçon, malfaisant, malformation, malheur, malintentionné, malodorant*
 b. radicaux positifs: *maladroit, ..., malaisé, ..., malavisé, malentendant, malhabile, malhonnête, ... , malpoli, malpropre, malsain, malséant.*
 c. Quand la base n'est pas utilisée telle quelle, comme dans *mal-baisée*, l'orientation négative demeure pour le préfixal en *mal-*.

5.3 Le préfixe dé(s)-

Alors que *mé(s)-* et *mal-* sont des absorbants négatifs, *dé(s)-* signifie, au sens premier, le retour au point de départ de l'action accomplie par le verbe. Ainsi pour *délacer* relativement à *lacer*. Et *délacer* n'est pas plus chargé axiologiquement que *lacer*. Quand *dé-* ne signifie pas le retour au point de départ de l'action exprimée par le radical, le préfixal a une axiologie neutre: ainsi dans *désosser, dessaler (l'eau de mer)*. (Sur ce préfixe, lire Muller 1990.) Par contre, quand le mot de base est axiologiquement connoté, *dé-* renverse sa valeur. On a donc les possibilités énumérées en (16).

- (16) a. *dé-* axiologiquement **négatif** (mot de base axiologiquement positif):
déplaire, déplaisant; déranger, dérangement; désaccord, désaccorder; désagréable, désagrément; déséquilibre, déséquilibrer; déshonorer; désintégrer; désordre, désordonné, désorganiser; dévaloriser, ...; dévaluer, ...; déveine, dégôûter, cf. Est-ce que ça goûte? "Est-ce que c'est bon?", dégôûtant,
 b. *dé-* axiologiquement **positif** (à partir d'un mot négatif): *dérouiller; désillusionner*
 c. *dé-* axiologiquement **variable**: *désobéir* et ses dérivés; *défaire*, plus souvent négatif, dans la mesure où *faire* est positif.

5.4 Le préfixe in-

Le préfixe «négatif» le plus productif (sauf peut-être le *pas* de la langue parlée) est *-in* (et ses variantes *-im*, *-il*, *-ir*). Il a, pour ainsi dire, été tellement productif qu'il y a un certain nombre de préfixaux en *in-* qui n'ont pas ou plus de mot simple correspondant.

(17) Mots en *in-* sans mot simple correspondant:

impeccable⁺, *inconditionnel*_N, *inconvenant*, *inconvenient*, *indécis*, ..., *indéfectible*, *indéniable*⁰, ..., *indétectable*, *indispensable*, *indubitable*, *inébranlable*, *ineffable*, *inégalable*⁺, *inépuisable*⁺, *inexorable*, *inexprimable*, *inlassable*⁺, *insurpassable*, *intangible*, *intarissable*, *intouchable*, *invivable*, *irrépressible*.

Il y a près d'un siècle, un précurseur de la morpho-axiologie a fait une hypothèse tout à fait pertinente pour notre démarche:

(18) Hypothèse de Nyrop:

«les préfixes négatifs *dés-*, *in-*, *mal-*, *mé-* s'ajoutent [a] toujours aux mots qui présentent un sens favorable, [b] jamais à des mots qui présentent un sens défavorable.»
Nyrop (1906, p. 318-319)

On vient de voir, avec les préfixaux en *mé(s)-* et surtout en *mal-*, qu'il fallait compléter ou nuancer cette hypothèse. Un certain nombre de ces préfixaux sont formés sur des bases neutres axiologiquement, ce serait la troisième possibilité, [c], non envisagée par (18): ainsi les exemples en (15a) et des dérivés comme *mécompte*; *méconduire*, *médire*; *mégarde*; *méjuge*. Pour *dé(s)-*, (16b) énumère des contre-exemples à (18[b]). Pour *in-* aussi, les exemples en (17) contredisent (18[a]), de façon triviale il est vrai, puisque dans ces mots, *in-* ne s'ajoute à rien du tout. La discordance est moins triviale entre les mots en (19) et la généralisation (18), car il s'agit de dérivés axiologiquement neutres formés sur des mots simples eux aussi neutres.

(19) Base neutre, préfixal neutre:

immédiat, *immobile*, *impair*_{Adj}, *immuable*, *impensable*, *imperceptible*, *imperméable* (plus souvent positif), *inactif*^{0/-}, *inattendu*, *incertain*, *incommensurable*, *incompressible*, *inconcevable*, *iconciliable*, *inconscient*, *inconsolable*, *inconsolé*, *inconvertible*, *incorporel*, *incroyable*, *indéboulonnable*, *indéchiffrable*^{0?}, *indémontable*^{+/-}, *indéracinable*^{+/-}, *indescriptible*, *indéterminé*, *-able*, *indicible*, *indifférencié*^{0/-}, *indirect*, *indissociable*, *indivis(ible)*, *indomptable*, *inélastique*, *inexpiable*, *inévitabile*, *inexplicable*, *inexploité*, *inexploré*, *infini*, *informel*, *inhabité*,

inhabituel, inimaginable, ininterrompu, inobservable, inoccupé, inorganique, inoxydable, insaisissable, insatisfait, inséparable, insonore, insubmersible, invariable, invisible, involontaire, irréductible, irrépressible, irréversible, irrévocable.

Métaphoriquement parlant, on pourrait dire que pour les exemples (19) le préfixe négatif n'arrive pas à ébranler la neutralité du radical.

Il existe aussi le cas où *in-* peut «s'ajouter à des mots qui présentent un sens défavorable» et renverser leur axiologie, comme en (20). C'est la démarche inverse de celle prédite en (18[a]); elle contredit (18[b]).

(20) Base négative, suffixal positif:

partial⁻ → impartial⁺, contestable⁻ → incontestable, réfutable → irréfutable, vulnérable → invulnérable, faillible → infaillible.

La liste (21), ci-dessous, comprend des dérivés adjectivaux positifs désignant la qualité de pouvoir résister à un processus déstructurant. Ils ne sont à distinguer des suffixaux en (20) que pour autant que les scénarios où ils s'appliquent à une propriété désirable sont moins tirés par les cheveux que ceux imaginables pour les dérivés de la liste (20).

(21) *incassable, increvable, indéchirable, indérégable, indestructible, infroissable, inviolable.*

Plus curieux encore: pour certains mots l'ajout du préfixe *in-* ne change pas l'orientation axiologique: *espéré⁺ → inespéré⁺, estimable⁺ → inestimable⁺*. Il y a pourtant une différence de l'adjectif simple au dérivé. Leur distribution n'est pas identique, mais quand ils apparaissent dans le même contexte, on s'aperçoit que le dérivé est plus intensif que le simple. Une *solution inespérée* est plus appréciée qu'une solution *espérée*; un *ouvrage inestimable* est certainement meilleur qu'un ouvrage (seulement!) *estimable*. Dans le cas de la paire axiologiquement négative *tolérable⁻ → intolérable⁻*, on a dépassé la limite du permissible, un peu avec le premier (qui peut être ramené aux cas licites), plus et trop avec le second. Même chose pour (*une pièce*) *jouable*, "not much of a success word!", selon la terminologie de Hare (1952), (*une chaleur*) *supportable* et (*un endroit*) *vivable*. Dans ces cas, un avis très peu favorable peut être une litote pour une opinion défavorable. Pour *satisfaisant* et *suffisant*, l'axiologie dépend du contexte. Mais leurs antonymes *insatisfaisant* et *insuffisant* sont constamment d'axiologie négative.

Il reste que Nyrop a généralement raison. Dans la très grande majorité des cas, conformément à (18[a]), *in-* convertit le mot axiologiquement positif en un mot axiologiquement négatif. Ainsi en (22).

(22) Base positive, dérivé négatif:

illégitime, illogique, inapplicable, incompréhensible, incompréhensif, inconfortable, inconnu_N, inconstant, inconstitutionnel, incontinence («notion chrétienne» selon le *Petit Robert 1*), *incontrôlable, incorrigible, incurable, incurieux* versus *pas curieux⁰*), *indécent, indécorable, indéfendable, indéfini⁽⁻⁾, indélicat, indémontrable, indésirable, indigeste, indigne, indiscret, inefficace, inégal, inégalitaire, inéquitable, inesthétique, inexact, inexcusable, inexpérimenté, inexploitable, inexpressif, inextricable, infaisable, infidèle, inflexible^{-/+}, informe, infortune* (versus *bonne fortune*), *infructueux, ingouvernable, inguérissable, inhabile, inhumain, inintelligent, inintelligible, inintéressant, injuste, inoffensif^{+/-}, inopportun, inorganisé, insensé, insensible, insociable, insolvable, instable* (d'un humain; dans cette acception l'opposé n'est pas *stable*), *intempérant, intolérant, inutile, invraisemblable, irrationnel, irrecevable, irrécouvrable, irrécupérable, irréel, irréflechi, irrégulier* (versus *non régulier*), *irré-médiable, irréparable, irrésolu, irrespect, irresponsable*

5.5. Pseudo-

Pseudo- est un autre préfixe à orientation axiologique négative. On ne peut pas l'accoler à un mot axiologiquement négatif (**une pseudo-crapule*¹⁴). En revanche, il va bien avec des mots valorisés positivement (*un pseudo-héros*), mais on le trouve aussi dans un dictionnaire (De Villers (1988), s. v. *pseudo-*) avec des mots qui n'ont pas l'air «intrinsèquement» positifs (*pseudo-beurre, pseudo-menuisier*). Ces exemples du *Multidictionnaire* ne me semblent pas prototypiques, et ils ne sont justifiés que pour autant que *beurre* et *menuisier* entrent chacun dans une échelle des valeurs et ne s'y trouvent pas en bas. Une margarine peut être du pseudo-beurre. En-dessous du menuisier, le pseudo-menuisier, serait celui qui se ferait passer pour menuisier sans en avoir les compétences. De la même façon, on pourrait préfixer *pseudo-* à un terme neutre comme *table*: une *pseudo-table* serait un meuble qui ne pourrait fonctionner comme une table (par exemple, parce que sa surface supérieure ne serait pas horizontale). (*Pseudo-ébéniste* sonne mieux que *pseudo-menuisier*, si l'on estime que la position qu'il occupe dans l'échelle des professions des travailleurs du bois est supérieure à celle occupée lexicalement par le mot *menuisier*: *C'est un pseudo-ébéniste. Il n'est que menuisier/?maçon.*). Par contre, si on entendait *pseudo-margarine*, il faudrait imaginer un produit (encore?) pire que la

¹⁴ À moins que, bien sûr, on ait besoin d'une vraie crapule pour remplir tel ou tel rôle !

margarine; et *pseudo-gigolo* ou *pseudo-proxénète* paraissent bizarres, car *gigolo* et *proxénète*¹⁵ sont axiologiquement négatifs.

5.6. Soi-disant

Soi-disant semble se distinguer de *pseudo-* en ce qu'il peut s'attacher à un mot axiologiquement négatif. Ainsi à *escroc* dans l'exemple suivant du *Petit Robert I* (s. v. *soi-disant*): *Le soi-disant escroc était un honorable diplomate.*

5.7 Espèce de

À l'instar du morphème *pseudo-*, certaines constructions syntaxiques fonctionnent comme des absorbants axiologiques négatifs. C'est le cas de *espèce de N*. La première fois que chez Tintin on rencontre l'expression *Espèce de bachibouzouk!* on reconnaît une insulte sans même savoir ce qu'est un bachibouzouk. L'expression *espèce d'espèce*¹⁶! serait le comble de l'insulte (l'insulte à la puissance deux, pour ainsi dire)¹⁷. L'expression entière *espèce de N* désigne un ou des humains, mais le nom *N* lui-même n'est pas nécessairement un nom d'humain; il reste que *espèce de verrat!* s'adresse toujours à un homme¹⁸. L'axiologie négative de *espèce de N* est si prégnante que certains francophones ne peuvent détacher cette connotation dans l'usage taxonomique du mot *espèce*, et éviteront de dire que *le loulou de Poméranie est une espèce de chien*, de peur de déconsidérer ledit loulou. Les mêmes personnes pourront préférer dire *une sorte de table* que *une espèce de table*. Les insultes, dont font partie les expressions *espèces de N* ou *maudit N*, sont, bien sûr, des axiologiques négatifs. Quand il s'agit de mots simples (*imbécile, con, niaisieux*, etc.), leur axiologie est indiquée dans le lexique.

¹⁵ Notez que je n'utilise pas le terme «non-conventionnel» *maquereau*. De la même façon, *pseudo-prostituée*, voire *pseudo-travailleuse du sexe*, n'est pas meilleur que *pseudo-putain*. L'euphémisation ne change rien. Il n'y a certes pas de sots métiers, mais il y a des métiers plus ou moins considérés. Certaines échelles axiologiques, c'est bien connu, sont à base sociale. Il n'empêche qu'elles ont des répercussions linguistiques, et ce sont ces répercussions qui nous importent ici.

¹⁶ Je dois cet exemple à Peter Klaus, de l'Université Libre de Berlin.

¹⁷ On pense à l'expression *merde à la puissance deux*, souhait suprême de bonne chance.

¹⁸ Par contre, le féminin *une p'tite verrase* («bien diphtongué!»), «à propos d'une jeune fille délurée», m'est signalé pour le Québec par Philippe Barbaud, qui a entendu cette forme à Saint-Didace (Lanaudière).

5.8 Maudit, à la con, de merde (*et toute une chiée d'épithètes?*)

D'autres absorbants négatifs sont l'adjectif *maudit* directement antéposé au nom (fréquent au Québec), comme dans *maudit Français!*, *maudit bienfaiteur*, ou des compléments de nom, comme *de merde* ou *à la con*. (En allemand, j'ai entendu *Scheiß Internet!* La correspondance mot pour mot de la traduction française («Internet de merde!») montre à l'évidence l'universalité des problèmes existentiels.)

5.9 Le redoublement comme procédé à axiologie plutôt négative

Napoli (1994, p. 174, ex. 77) énumère quelques cas où le redoublement peut créer des dérivés «évaluatifs»: *guéguerre*, *mémère*, *pépère*, *sousoupe*. Ces noms ont-ils une valeur carrément négative ou, comme *gaugauche* (entendu à l'UQAM), s'agit-il, plus précisément, d'une marque d'irrespect? On prend la *gaugauche* moins au sérieux que la *gauche*, et c'est pourquoi on utilise un procédé du langage enfantin pour la désigner.

5.10 Super- n'est pas toujours un préfixe positif

Il existe certes des préfixes (ou autres morphèmes) positifs savants d'origine grecque qu'on repère dans les mots comme *euphorique*, *euphémisme*, *calligramme*, *calligraphie*, *callipyge*. Mais il ne sont pas productifs.

Comme adjectif, *super* est chargé positivement: *C'est super!* *Cette nana est super*. Comme préfixe, *super-* peut aussi être positif, comme dans *supernana* et dans le nom propre *Superdupont* (parodiant *Superman*). Mais *super-* est neutre (en tout cas non positif) dans *superstructure*, et il ne change pas l'orientation négative de *con* dans *supercon*. (Il la renforce même.)

6. L'asymétrie des antonymes devant la négation

L'effet différentiel de la négation sur les deux membres des paires antonymiques semble particulier aux antonymes chargés axiologiquement, si l'on se base sur les exemples invoqués par Ducrot (1973) pour illustrer le phénomène. Il affirme (p. 125) que «L'énoncé *Pierre n'est pas gentil* est très proche souvent de *Pierre est méchant*» tandis que «*Pierre n'est pas méchant* est très loin d'être équivalent à *Pierre est gentil*». Semblablement pour la paire *beau – laid*, mentionnée aussi par cet auteur (p. 126). Dire d'une personne qu'elle n'est pas belle implique qu'elle est laide; dire qu'elle n'est pas laide ne

signifie pas qu'elle soit *belle* (mais peut le laisser sous-entendre, par litote)¹⁹. Ducrot remarque cependant que les antonymes de valeur ne sont pas les seuls à être affectés de cette asymétrie, et il signale le même phénomène pour l'antonymie *petit* – *grand*, paire pour laquelle il prétend qu'on ne peut «[pas parler] d'une opposition «défavorable» – «favorable»» (p. 127). Si l'on peut douter de l'absolue neutralité axiologique de *grand* et *petit* (qu'on songe à *Napoléon le petit* ou à une formule comme *Rien de grand ne se fait sans audace*), d'autres adjectifs de dimension sont des neutres plus authentiques et manifestent la même asymétrie sous la négation: ainsi dans les paires *court* – *long*, *étroit* – *large*. Ce qui n'est pas court n'est pas nécessairement long; mais ce qui n'est pas long est nécessairement court. De même, *pas beaucoup* remplace *peu* en français (non soutenu) que, tandis que *?pas peu* sonne bizarre. Ducrot (1973) a donc raison de dire que l'asymétrie de la négation n'est pas propre aux antonymes en opposition axiologique.

Ce que ces antonymes-ci ont de particulier, cependant, c'est que leur asymétrie peut être réduite par litote: *pas laid* (pour *beau*), *pas faux* (pour *vrai*), comme quand on ne veut pas admettre que le sujet de ce prédicat possède entièrement la qualité mentionnée. On n'a intérêt à user de litote avec les neutres axiologiques que dans la mesure où ils perdent leur neutralité. La négation syntaxique d'un terme axiologiquement négatif est un procédé classique d'euphémisme, cf. Hübler (1983). Et, comme l'étymologie du mot le rappelle, l'euphémisme est un phénomène essentiellement axiologique. On dirait *pas court* à la place de *long* seulement dans la mesure où la longueur est valorisée. (Il est significatif que je n'arrive pas à imaginer de scénario pertinent pour cette paire d'adjectifs non valorisés.) Il y aurait donc une axiologie cachée derrière la litote.

7. Verbes contenant un élément sémantique évaluatif

Comme pour les adjectifs et les noms, il existe pour les verbes des oppositions de valeur: ainsi *discutailler* est péjoratif relativement à *discuter*. Mais, de plus, certains verbes ont la propriété de «cacher» leur charge axiologique dans leur structure argumentale en impliquant ou présupposant un jugement de valeur sur leur complément ou leur complétive. Il n'est qu'à reprendre certaines classifications des verbes pour reconnaître dans la terminologie des auteurs

¹⁹ On peut, au contraire, dire qu'une personne n'est pas laide, par charité par exemple. Mais il s'agit là d'un mensonge, bénin ou pas. Or le mensonge n'a pas le statut linguistique de la litote. Que *p* soit mensonge ou pas, si on asserte *p*, on signifie *p*.

eux-mêmes la trace de l'axiologie. Parmi ses «verbes illocutoires de type assertif», Vanderveken (1988) mentionne *critiquer*, défini comme «affirmer quelque chose en faisant ressortir les **défauts** de personnes ou de choses» (p. 172; ici comme dans les citations suivantes, j'ajoute les caractères gras), *louer quelqu'un*, qui consiste à «affirmer qu'un certain état de choses le concernant est **bon**» (p. 172). *Blâmer, accuser, dénoncer, réprimander, reconnaître, avouer, confesser, se plaindre, se lamenter, vanter, se vanter* ont aussi une composante axiologique. Dans les «verbes français de type engageant», *menacer* «présuppos[e] (condition préparatoire) que l'action projetée est **mauvaise** pour [la personne menacée]» (p. 176). Parmi les «verbes de type déclaratif» de Vanderveken, on peut se demander si *désavouer* n'est pas à la limite un «axiologique», puisque «désavouer la conduite de quelqu'un, c'est déclarer qu'on n'approuve pas cette conduite» (p. 194-195). C'est dans les «verbes de type expressif» qu'on s'attend le plus à la présence axiologique. *S'excuser*, «c'est exprimer ses regrets à un allocataire [...] à propos de l'état de choses représenté par le contenu propositionnel en présupposant (condition préparatoire) que l'on est responsable de cet état de choses et qu'il est **mauvais** pour cet allocataire» (p. 200). Pour *féliciter*, «l'état de choses est **bon** ou **profitable** pour l'allocataire» (p. 200), de même que pour *complimenter*, puisqu'il est un hyponyme de *féliciter*. Autres «axiologiques» (au moins candidats à ce statut) de cette liste: *se plaindre, déplorer, se lamenter, désapprouver, protester, récriminer, approuver, louer, vanter, se vanter, huer* (p. 201-202).

Levin (1993) distingue entre les verbes «positifs» et les verbes «négatifs»: «positive admire-type psych-verbs», «negative admire-type psych-verbs: abhor, [etc.]», «negative judgment verbs: abuse, [etc.]», «positive judgment verbs: acclaim, [etc.]» (p. 69).

8. Comment les axiologies semblent se combiner

Comment se combinent les axiologies? Le cas le plus simple est peut-être celui d'incompatibilités créées par la coordination de mots d'axiologies opposées, cas dont je me suis servi pour révéler certaines axiologies problématiques: ainsi on ne peut coordonner le négatif *douceâtre* avec le positif *merveilleuse* (c'est l'exemple (12d), plus haut)²⁰. Il ne faut, bien sûr, pas en déduire que des prédicats d'axiologies opposées ne puissent être appliqués à la même entité: *il est beau et stupide; il est laid et génial*. Dans *voix douceâtre et*

²⁰ L'effet d'oxymoron peut être atténué si on admet explicitement l'opposition axiologique entre les adjectifs coordonnés en remplaçant *et* par *mais*: *une voix douceâtre mais merveilleuse*.

merveilleuse, la contradiction est due à une opposition de sens entre les deux adjectifs totalement absente dans *beau et stupide*. Il n'y a donc pas oxymoron dans *un salaud (assez) beau*. Quant à l'expression *un salaud affreux*, elle ne fait que prédiquer deux qualités négatives à un homme: un vice de caractère (avec *salaud*) et un défaut esthétique (avec *affreux*). Le cas où l'épithète est antéposée est différent en ce que celle-ci perd sa charge axiologique et se limite à intensifier la propriété possédée par le nom (intensivité que je note dans le premier membre des exemples en (23) par le redoublement de l'exposant axiologique):

- (23) a. *un (*assez) {beau salaud}*⁻ versus *un salaud (assez) beau*
 b. *un {affreux salaud}*⁻ versus *un salaud⁻ affreux⁻*
 c. *un {parfait imbécile}*⁻ versus *?imbécile et parfait*²¹

Semblablement, *un bon rhume* est normalement plus sérieux qu'*un rhume* (tout court). Il faut cependant ajouter qu'il est moins à redouter qu'*un mauvais rhume*:

- (24) a. *Il a pas seulement un rhume; il a un bon rhume.*
 b. *Il est mort (des suites) d'un {mauvais/??bon} rhume.*
 c. *Il est mort (des suites) d'une {mauvaise/??bonne pneumonie}*

De même on a en français québécois le paradigme (25).

- 25) a. *une job*⁰
 b. *une {bonne job}*⁺
 c. *une {maudite job}*⁻
 d. *une {maudite bonne job}*⁺⁺
 e. **une bonne maudite job*

On note encore la même neutralisation axiologique pour *affreux* dans *C'est affreux ce que c'est beau*²²!

Dans le cas où c'est un adverbe qui modifie l'adjectif, certaines incompatibilités, comme celles en (26a), sont parallèles à celles rencontrées dans les suites de deux adjectifs, comme en (26b). (Il faut noter pourtant qu'en (26a)

²¹ À côté du sens qu'on a dans le premier exemple de (23c), où *parfait* renforce *imbécile*, il y a l'autre interprétation, qu'on peut paraphraser comme *parfait comme imbécile*.

²² Comme son quasi-synonyme *écoeurant* a dans plusieurs variétés de français une axiologie négative. En français québécois, les noms (*un*) *écoeurant* et *écoeuranterie* ne peuvent avoir que l'axiologie négative. Cependant, toujours en français québécois, l'adjectif *écoeurant* diffère de *affreux* en ce qu'il peut avoir aussi une axiologie positive. Témoin cette citation de la chanteuse populaire Ginette Reno : «Ce disque-là, il est écoeurant. J'en suis tellement fière.» (Rapporté par Sonia Sarfati, dans *La Presse*, 25 octobre 1997, p. D7.)

l'adverbe s'attache à l'adjectif et le prédicat est *honnêtement injuste*, tandis qu'en (26b) il s'agit d'un *homme honnête* qui serait *injuste*.)

- (26) a. *un homme* {?*honnêtement injuste*?/*équitablement malhonnête*}
 b. *un homme* {??*honnête injuste*?/?*équitable malhonnête*}

Il y a des cas où l'axiologie de l'adverbe l'emporte sur celle de l'adjectif qu'il modifie (en surface):

- (27) a. *un film* {*magnifiquement immoral*}⁺ (Kerbrat-Orecchioni 1980, p. 92)
 b. *un film* {*miévrement délicat*}⁻

Le contraste entre (26a) et (27a) pourrait être rapporté à celui entre (28a) et (28b).

- (28) a. ??*Il est honnête que cet homme soit injuste.*
 b. *Il est magnifique que ce film soit immoral.*

L'hypothèse serait donc que *magnifiquement*, étant un adverbe de phrase en (27a)²³, ce qui ne serait pas le cas de *honnêtement* en (26a), la charge axiologique de l'adverbe de phrase l'emporterait sur celle de l'adjectif, tandis que l'adverbe d'adjectif ou de verbe ne pourrait imposer son axiologie. En termes d'arbres, l'emporterait l'axiologie du constituant le plus haut placé dans l'arbre. Dans le cas de constituants coordonnés l'effet d'oxymoron serait dû au fait qu'aucune axiologie ne pourrait l'emporter sur l'autre, les coordonnés étant de même niveau dans l'arbre. Si une telle ébauche d'explication semble intuitivement correcte, elle manque beaucoup de précision (notamment en ce qui concerne la «hauteur» dans les arbres; et dans quels arbres?); elle ne prédit rien ou fait une mauvaise prédiction en ce qui concerne (27b) et elle n'est pas déterminante en ce qui concerne les éléments coordonnés d'axiologies contraires mais compatibles. Il reste donc l'idée qui veut que les axiologies peuvent être renversées à un niveau «supérieur». Idée qui me paraît juste et qui semble bien s'appliquer aux phénomènes d'ironie.

9. Ironie et axiologie

Grice lui-même présente la valeur comme un ingrédient essentiel de l'ironie:

«A and B are walking down the street, and they both see a car with a shattered window. B says, *Look, that car has all its windows intact*. A is baffled. B says, *You didn't catch on; I was in an ironical way drawing your attention*

²³ Il faut pourtant remarquer que (28b) n'est pas une paraphrase de (27a). Celle-ci serait, plus simplement, *un film immoral de façon magnifique*.

to the broken window. The absurdity of this exchange is I think to be explained by the fact that irony is intimately connected with the expression of a feeling, attitude, or **evaluation** [caractères gras de PP].»

(Grice 1989, p. 53-54)

Disons d'abord que l'ironie se place au niveau illocutionnaire, en ce qu'elle implique que le locuteur simule²⁴. Ceci n'empêche qu'elle puisse être localisée très étroitement à l'intérieur de l'énoncé. Son lieu d'atterrissage, "landing site" dans la terminologie de Dressler & Merlini (1994), peut être aussi petit que le morphème. Ainsi, chez Dressler & Merlini, nombre de suffixes «diminutifs» de l'italien et d'autres langues sont le lieu d'atterrissage de la valeur illocutionnaire [non sérieux] de l'énoncé entier. C'est pourquoi ces auteurs peuvent intituler leur impressionnant ouvrage *Morphopragmatics*. Nous avons nous-même vu plus haut que certains morphèmes du français sont axiologiquement déterminants: ainsi *pseudo-* et *-âtre*. L'ironie aussi peut se loger dans un morphème, comme *super-* dans (29a), qui contraste avec (29b).

(29) a. *Quand ton superfilm passe-t-il à la télévision?*

b. *Quand ton film passe-t-il à la télévision?*

L'ironie peut, plus généralement, être placée dans le choix du mot:

c. *Quand ton chef-d'oeuvre passe-t-il à la télévision?*

Il faut noter que l'axiologie entre nécessairement dans le choix lexical ironique. Plus précisément, on a la régularité (30).

(30) Pour être ironique le terme utilisé doit être plus valorisé que le terme qui serait exact dans les circonstances. (cf., entre autres, Brown et Levinson 1987)

Ainsi *chef-d'oeuvre* dans (29c), qui contraste avec le mot *film* (dans (29b)). Ou encore, si (31a) peut être ironique, pour (31b), l'ironie est impossible, sauf quand la phrase est une reprise de ce qu'a dit une autre personne. Mais, dans ce sens-là, (31b) serait grandement améliorée si on la complétait, paralinguistiquement (par exemple par un clin d'oeil de complicité) ou linguistiquement, comme en (31c).

(31) a. *Le gros Giguère, il est parfait.*

b. *Le gros Giguère, il est nul.*

c. *Le gros Giguère, il est nul. C'est bien connu.*

²⁴ "While I may without any inappropriateness prefix the employment of a metaphor with *to speak metaphorically*, there would be something very strange about saying, *to speak ironically, he is a splendid fellow*. To be ironical is, among other things, to pretend (as the etymology suggests), and while one wants the pretense to be recognized as such, to announce it as a pretense would spoil the effect.", cf. Grice (1989, p. 54).

Il reste qu'on a des expressions comme *Windows pour les nuls*, *WordPerfect pour les nuls*, etc. On sait qu'il s'agit de titres de manuels de micro-informatique, et que leur propos n'est certainement pas de décourager l'acheteur potentiel en l'insultant. Dans ce cas, la dépréciation du destinataire n'est pas directe: on fait comme si on acceptait l'autodépréciation de ceux auxquels s'adressent ce genre de manuel. Cette ironie par mention est une façon de revendiquer leur droit à l'existence des débutants, à côté des experts.

Tout comme (31b), (32) ne peut être ironique que si c'est la reprise de ce qu'a dit quelqu'un d'autre. Sans cette possibilité d'ironie par mention, (32) est une insulte.

(32) *Quand ton {navet/pseudofilm} passe-t-il à la télévision?*

Berrendonner (1981) présente des «ironies à fonction hypocoristique» comme des contre-exemples à (30).

(33) a. *Ben, mon salaud!*

b. *Comment ça va, ma grosse?*

c. *Bonjour, vieille guenille!* (33b) et (33c) sont des «apostrophes à un ami jeune et svelte» (Berrendonner, p. 225)

d. *les petits monstres* (dans le sens de «les enfants»)

Je trouve les hypocoristiques à la Berrendonner un peu risqués, comme (33b), ou figés, comme en (33a,c,d). La première fois que j'ai entendu (33d) *les petits monstres*, j'ai trouvé l'expression assez brutale²⁵.

Que l'axiologie doive normalement être positive dans les cas d'ironie est illustré par les exemples où le contexte ou le cotexte est nécessaire pour déceler l'ironie. Ainsi l'énoncé

(34) a. *Excellente vinaigrette!*

est à coup sûr ironique s'il n'y a pas d'assaisonnement à la salade²⁶.

Là encore, l'énoncé doit simuler une louange pour être ironique. Dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire en l'absence de vinaigrette, dire

²⁵ J'ai moi-même été l'objet d'une remarque dont l'ambiguïté m'a laissé songeur. Ayant demandé à la blague à un collègue, vieux leader de la gauche, qui sortait de l'ascenseur au niveau de la rue, et non à celui du métro, comme moi : «Est-ce que ton chauffeur t'attend ?», il me répondit: «Vieux con, va ! J'habite tout près. Je rentre chez moi à pied.» En dépit du *va !* et du clignement d'oeil de mon collègue, je ne savais si son insulte verbale était plus sérieuse que ma taquinerie; en tout cas, elle n'était pas typiquement ironique.

²⁶ Il s'agit de l'adaptation de l'exemple allemand de Lapp (1992, p. 168) : *Die Saladsauce ist umwerfend[/*widerlich]* «La sauce de salade est stupéfiante[/*dégueulasse].», phrase prononcée quand il n'y a pas de sauce de salade.

b. *Quelle infecte vinaigrette!*

serait bizarre.

De la même façon, je connais une Américaine qui dit habituellement *Nice signal!* quand un conducteur d'auto n'a pas actionné son clignotant avant de changer de direction.

Parmi les routines verbales, celles qui sont ironiques contiennent typiquement un mot de valeur positive. C'est ce qu'on remarque dans les exemples français colligés par Schneider 1989, exemples (35) à (39).

(35) Au départ en vacances:

A: *Je ne sais plus où j'ai mis la clé!*

B: *Ça commence bien!* (p. 350)

(36) *{Belle/jolie/quelle} mentalité!* (p. 363)

(37) *De mieux en mieux! Bientôt on n'aura même plus le droit de fumer chez soi!* (p. 367)

(38) *C'est du propre! / C'est réjouissant!* (p. 413)

(39) *Je vous souhaite bien du plaisir!* (p. 399)

Pour l'allemand, Lapp (1992, p. 103) donne l'exemple du remerciement ironique adressé à quelqu'un qui n'a rien fait pour le locuteur (40, ci-dessous). On a le même genre d'acte de parole indirect en français (et dans d'autres langues).

(40) All. *Danke für deine Hilfe!* «Merci pour ton aide!»

10. Conclusion

L'axiologie a déjà été étudiée par divers auteurs à tel ou tel des niveaux que nous avons passés en revue, mais les analyses que nous en connaissons sur le français sont soit basées sur des observations limitées à quelques cas, soit manquent de nuances. Il est courant par exemple d'étiqueter certains mots comme des évaluatifs et d'inclure automatiquement dans cette classe les diminutifs marqués par tel ou tel suffixe. Or, nous l'avons montré, les diminutifs ainsi conçus sont loin d'être tous des évaluatifs au sens qui nous intéresse (au sens intéressant), c'est à dire des mots qui expriment un jugement favorable ou un jugement défavorable. Plutôt que de lancer des généralisations factices, l'analyse

axiologique doit se baser sur des données robustes. C'est pourquoi nous avons visé à des recensements exhaustifs et à l'exactitude maximale dans la caractérisation des connotations (par exemple en notant à quel degré et en quoi telle ou telle expression est (dé)favorable). Pour apprécier aussi finement les connotations axiologiques, on ne peut faire l'impasse des intuitions des locuteurs natifs, que leurs jugements portent sur un morphème ou sur un énoncé entier. C'est d'ailleurs une des thèses du présent article que la compétence en ce domaine n'est pas nécessairement plus floue que celle du sémantisme dénotatif. Pour ancrer ces intuitions, il est toutefois indispensable de faire abstraction au départ des usages ironiques du langage, ce qui, de surcroît, nous permettra de mieux en mesurer la portée à la fin de notre analyse.

Notre démarche est allée de bas en haut: du lexique à la pragmatique de l'énoncé. Au niveau lexical, il ne suffit pas d'établir la liste des péjoratifs et celle des mélioratifs: deux acceptions d'un même lexème, ou le même lexème dans deux collocations peuvent être de charges axiologiques différentes. On pourrait penser alors que l'antonymie peut structurer l'axiologie, puisque, comme celle-ci, elle a une structure bipolaire. Pourtant, ce n'est qu'une partie des cas où les oppositions axiologiques sont isomorphes aux oppositions antonymiques. La morphologie dérivationnelle, elle, est d'utilisation traditionnelle en axiologie. Mais il faut réévaluer cette tradition, quand elle se limite par exemple à énumérer des suffixes péjoratifs. Il n'y a pas, comme on pourrait le supposer, une simple percolation de l'axiologie négative du suffixe à l'axiologie du dérivé. Semblablement, pour les préfixaux, ce n'est pas toujours le cas que le préfixe négatif renverse, tout simplement, l'axiologie du préfixal. A fortiori, l'hypothèse, très précise, de Nyrop sur l'axiologie des préfixaux négatifs est aussi inexacte. Les cas de figure qu'on rencontre en axiologie de la dérivation sont donc plus variés que ce à quoi on aurait pu s'attendre, et nous en fournissons des premières classifications détaillées. Les affixes «évaluatifs» ne sont certes pas les seuls éléments axiologiques: il faut y inclure des unités lexicales entières (des épithètes, par exemple) et aussi des éléments de sens impliqués ou présupposés par certains verbes. À partir de tous ces éléments axiologiques, nous avons abordé la question de leur combinaison. C'est une question compliquée, qui mériterait d'être poursuivie. Une fois terminée cette revue systématique de l'axiologie «de première vue», nous pouvons discerner sur quoi peut porter l'ironie, et nous montrons de plus que l'axiologie fait partie intégrante de l'ironie.

En somme, notre enquête a mis à jour des données abondantes, que nous n'avons trouvées nulle part ailleurs et que nous présentons ici de façon systématique. On a pu mettre en défaut notre analyse sur des points particuliers: tel

ou tel mot n'entraîne pas dans telle ou telle classe dans laquelle nous l'avons placé. (Alors, nous avons fait les corrections nécessaires.) Il reste que nos classifications, elles, ont passé jusqu'ici toutes les épreuves de robustesse. Il serait irresponsable de les disqualifier uniquement parce que des critères «objectifs» (mais non explicités!) n'auraient pas servi à les établir ou parce qu'on tiendrait encore à l'idée que la taxonomie est dépassée. Nous proposons donc les précédentes analyses comme hypothèses de départ pour l'étude de la combinabilité axiologique.

Références

- AUSTIN, J. L. (1965, © 1962) *How to do things with Words*, New York, Oxford University Press.
- BERRENDONNER, A. (1981) *Éléments de pragmatique linguistique*, "V De l'ironie ou La métacommunication, l'argumentation et les normes" Paris, Minuit, p. 173-239.
- BOLINGER, D. (1980) *Language - the Loaded Weapon. The use and abuse of language today*, Londres et New York, Longman.
- BOLINGER, D. (1977) *Neutrality, Norm, and Bias*, Indiana University Linguistics Club.
- BOUDON, R. (1995) *Le Juste et le Vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard.
- BOUDON, R. (1992a) *L'Art de se persuader des idées fragiles, douteuses ou fausses*, Paris, Seuil.
- BOUDON, R. (1992b) *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Seuil.
- BROWN, P. & LEVINSON, S. (1987) *Politeness. Some Universals of Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BÜCHLE, K. (1995) «Negativ (Be)wertung im Deutschen und Spanischen. Sprachsystematische Bewertungsindikatoren», *Beiträge zur Fremdsprachenvermittlung*, Heft 29: 5370.
- CALVET, L.-J. (1989, mai-juin) «Ce chauffeur est un vrai chauffard...», *Français dans le Monde*, vol. 29, n° 225, p. 45-46.
- CÉLINE, L.-F. (1944) *Guignol's Band*, Paris, Denoël.
- DAL, G. (1991) «Hyponymie et prototypie: les noms en -asse et -ette du français», *Lexique*, p. 211-239.
- DE VILLERS, M.-É. (1988) *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec/Amérique.
- DRESSLER, W. U. & L. MERLINI BARBARESI (1994) *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and Other Languages*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- DUCROT, O. (1973) *La Preuve et le Dire*, Paris, Mame.
- DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

- DE MULDER, W., F. SCHUEREWEGEN, & L. TASMOWSKI (éd.) (1992) *Énonciation et Parti Pris*, Actes du colloque de l'Université d'Anvers (5, 6, 7 février 1990), Amsterdam, Rodopi.
- GIVÓN, T. (1978) «Negation in Language: Pragmatics, Function, Ontology», In P. Cole (red.), *Syntax and Semantics*, Volume 9: *Pragmatics*, p. 69-112.
- GOBLOT, E. (1927) *La Logique des jugements de valeur, Théorie et applications*, Paris, Colin.
- GRICE, P. (1989) «Ch. 3: Further Notes on Logic and Conversation», *Studies in the Way of Words*, Cambridge, MA, Harvard University Press, p. [41]-57.
- GSELL, O. (1979) *Gegesatzrelationen im Wortschatz romanischer Sprachen. Untersuchungen zur lexikalischen Struktur des Französischen, Italienischen, Rumänischen und Spanischen*, Tübingen, Niemeyer.
- HAIMAN, J. (1990) «Sarcasm as Theater», *Cognitive Linguistics*, vol.1, n° 2, p. 181-205.
- HARE, R. M. (1968, 1952) *The Language of Morals*, Londres, Oxford University Press.
- HEIDEGGER, M. (1959) *Unterwegs zur Sprache*, Pfullingen (Allemagne), Neske.
- HORN, L. (1989) *A Natural History of Negation*, Chicago, Chicago University Press.
- HÜBLER, A. (1983) *Understatements and Hedges in English*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins.
- JUILLAND, A. (1965) *Dictionnaire inverse de la langue française*, La Haye, Mouton.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986) *L'Implicite*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1977) *La Connotation. De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- LALANDE, A. (1972) *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P U F.
- LAPP (1992) *Linguistik der Ironie*, Tübingen, Narr.
- LEVIN, B. (1993) *English Verb Classes and Alternations: a preliminary investigation*, Chicago, Chicago University Press.
- MULLER, C. (1990) «Contraintes de perception sur la productivité de la préfixation verbale en dé- négatif», *Travaux de linguistique et de philologie*, XXVIII, p. [171]-192.
- NAPOLI, D.-J. & B. REYNOLDS (1994) «Evaluative affixes in Italian», *Yearbook of Morphology*, p. 151-178.
- NYROP, K. (1899-1930) «livre 7^e: Euphémismes», *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, Gyldendal, p. 257-321.
- RUWET, N. (1982) *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Le Seuil.
- SCHNEIDER, F. (1989) *Comment décrire les actes de langage? De la linguistique pragmatique à la lexicographie: "La belle affaire!" et "Tu m'en diras tant!"*, Tübingen, Niemeyer.
- VANDERVEKEN, D. (1988) *Les Actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*, Liège & Bruxelles.
- WEINRICH, H. (1966) *Linguistik der Lüge*, Heidelberg, Schneider.
- YAGUELLO, M. (1989) *Le Sexe des mots*, Paris, Belfond.